

En partenariat avec :



Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport

Perfectionnement sportif
Mention VTT
2019 - 2020



Site de Besançon



Les METIERS

► **Entraîneur, team manager, chargé de mission, formateur VTT** dans les structures fédérales, professionnelles ou privées (secteur associatif ou marchand).

CONDITIONS D'ENTREE

- être âgé de **plus de 18 ans** (dérogation pour les « apprentis »),
- fournir l'attestation de JDC (**Journée Défense et Citoyenneté**, ex-JAPD) donc être en situation régulière au regard du code du service national,
- être titulaire d'une **attestation de formation aux premiers secours** (AFPS) ou du **PSC 1** (Prévention et Secours Civiques de niveau 1),
- avoir un **certificat médical** de moins de trois mois à la date limite d'inscription, établi conformément au modèle figurant dans le dossier d'inscription,
- **réussir les épreuves de sélection.**

POUR S'INSCRIRE

Inscription en ligne à partir de fin mars 2019 sur le site : <http://crepsformationbfc.fr>

Pour toutes demandes d'informations, merci de contacter Aurore BRUNI du lundi au vendredi de 8h30 à 17h au 09.78.08.02.10 ou aurore.bruni@creps-dijon.sports.gouv.fr

PERSONNES RESSOURCES

Claire HASSENFRAZT, entraîneur/responsable Pôle Espoirs Besançon
claire.hassenfratz@gmail.com

Florent GAUBARD formateur au CREPS et coordonnateur de la formation
florent.gaubard@creps-dijon.sports.gouv.fr

Aurore BRUNI assistante administrative au CREPS
aurore.bruni@creps-dijon.sports.gouv.fr



CONTENU

4 U.C réparties en 8 séquences pédagogiques :

Séquence 1 : Environnement institutionnel du sport en France.

Séquence 2 : Méthodologie de projet d'action.

Séquence 3 : Promotion, communication, management.

Séquence 4 : Animer les activités du VTT

Séquence 5 : Le formateur : concevoir une formation et former.

Séquence 6 : L'entraîneur : anatomie, biomécanique, physiologie, préparation physique, préparation mentale, planification d'entraînement, les facteurs de la performance...

Séquence 7 : Diriger et coacher lors des compétitions.

Séquence 8 : Concevoir et conduire des séances d'entraînements en VTT : cross country, descente et trial.

DATES PREVISIONNELLES

Date limite d'inscription pour la formation : 19 août 2019

Préparation aux TEP (facultatif) : 10 au 12 juillet 2019 à Prémanon

TEP : 2/3 mai 2019 et 27/28 août 2019
A super Besse

Tests de sélection : 12 septembre 2019

Formation : sept. 2019 à déc. 2020

TARIFS DE LA FORMATION : 11€/h

Contactez le service formation du Creps. 09.78.08.02.10 – aurore.bruni@creps-dijon.sports.gouv.fr

Possibilité d'aide suivant le statut du stagiaire.

Formation accessible aux stagiaires :

- en formation initiale,
- demandeur d'emploi,
- en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation,
- en Compte Personnel de Formation,
- en formation continue.